



TRADUCTION

Avis à la batellerie (ELWIS) N° 1056/2023 – Version 1

Appel à la vigilance Interdiction de stationner en raison d'une avarie

Lieu :

Du p.k. 0,8 au p.k 0,9
Aire de stationnement - Moselle

Période :

De mercredi le 11 mai 2023 à 16h
Jusqu'à nouvel ordre

Informations complémentaires :

L'utilisation de l'aire de stationnement constituée de pilotis d'amarrage, du p.k. 0,750 au p.k. 0,900, est limitée en raison d'une collision. Il est interdit de s'amarrer au duc - d'albe situé en aval. En outre l'aire de stationnement vers la rive droite est hors service.

Sources :

Service de la Navigation Moselle-Sarre-Lahn (WSA Mosel-Saar-Lahn) du 12 mai 2023
RIS Nachricht 1056/2023